

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

**ARTS**

**Arts plastiques**

**Lundi 20 mars 2023**

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

***Matériels autorisés***

*3 feuilles de papier machine blanc A4*

*Papier brouillon*

*Seuls les supports fournis sont autorisés.*

*Le matériel graphique (noir-blanc/couleur), ciseaux, colle et adhésifs personnels au candidat sont autorisés.*

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit.*

Ce sujet comporte **7** pages numérotées de **1/7** à **7/7**.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Répartition des points**

<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	12 points
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	8 points

## PREMIÈRE PARTIE

TOUS les candidats doivent traiter le sujet suivant :

### **Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.**

À partir de la sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analyserez, développez une réflexion personnelle, étayée et argumentée, sur l'axe de travail suivant : **la représentation et son rapport au réel.**

Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 4 documents en annexe 1

## DEUXIÈME PARTIE

Vous traiterez un sujet au choix entre le sujet A et le sujet B.

Vous indiquerez sur votre copie le sujet retenu.

### **Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art.**

Faire œuvre face à l'histoire et à la politique :  
**Décorer ou combattre ?**

En vous appuyant sur le document fourni, vous développerez un propos personnel, argumenté et étayé **sur la posture de l'artiste dans la guerre.**

- 1 document en annexe 2

### **OU**

### **Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition.**

À partir d'une œuvre choisie dans le corpus de la première partie, vous développerez un projet d'exposition en présentant vos intentions et les modalités envisagées.

Votre projet doit :

- respecter obligatoirement l'intégrité de l'œuvre du corpus ;
- **s'inspirer du titre : « Décor ».**

*Les autres pages sont dédiées au dossier de documents.*

Annexe 1 (document 1)



Claude MONET, *Cycle des Nymphéas du musée de l'Orangerie*, entre 1897 et 1926, huile sur toile, H. : 1,97 m, L. : environ 100 m linéaires, surface environ 200 m<sup>2</sup>. Musée de l'Orangerie, Paris, France.

Annexe 1 (document 2)



Vincent VAN GOGH, *Amandier en fleurs*, 1890, huile sur toile, 73,5 x 92 cm. Musée Van Gogh, Amsterdam (Fondation Vincent Van Gogh), Pays-Bas.



Joan MITCHELL, *Untitled (Sans titre)*, vers 1949, huile sur toile, 160,6 x 128,9 cm. Joan Mitchell Foundation, New York, États-Unis.

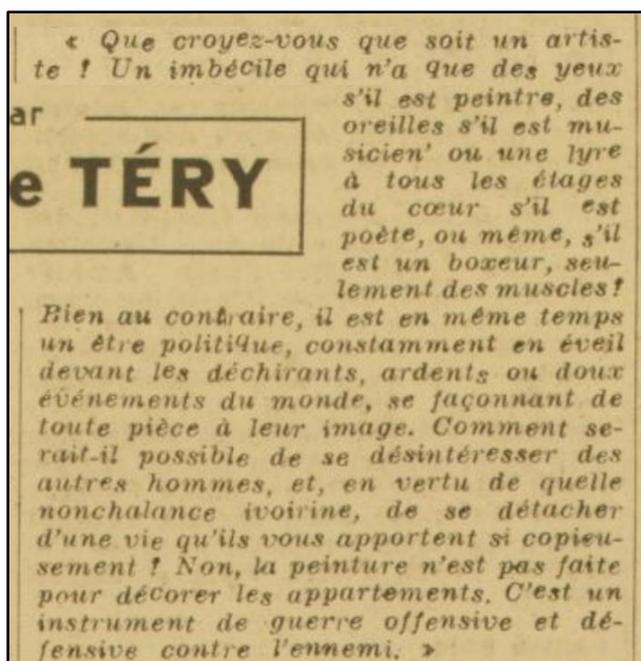
Annexe 1 (document 4)



Éric BAUDELAIRE, *The Dreadful Details (Des détails affreux)*, 2003, tirages C-print sous diasec et cadre, 209 x 375 cm. Collection du Centre national des arts plastiques, Paris, France.

*The Dreadful Details* est une commande du CNAP (Centre National des Arts Plastiques) qu'Éric Baudelaire réalise près de Los Angeles. Cette scène qui semble avoir été capturée en plein conflit est en fait une mise en scène effectuée dans un décor de western.

Annexe 2 (document 1)



Simone TÉRY, interview de Pablo Picasso sous le titre « Picasso n'est pas officier de l'armée française » dans la revue littéraire Les Lettres françaises, Paris, 24 mars 1945, p.6.

Retranscription du document :

« Que croyez-vous que soit un artiste ? Un imbécile qui n'a que des yeux s'il est peintre, des oreilles s'il est musicien ou une lyre à tous les étages du cœur s'il est poète, ou même, s'il est boxeur, seulement des muscles ? Bien au contraire, il est en même temps un être politique, constamment en éveil devant les déchirants, ardents ou doux événements du monde, se façonnant de toutes pièces à leur image. Comment serait-il possible de se désintéresser des autres hommes, et, en vertu de quelle nonchalance ivoirine, de se détacher d'une vie qu'ils vous apportent si copieusement ? Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi. »